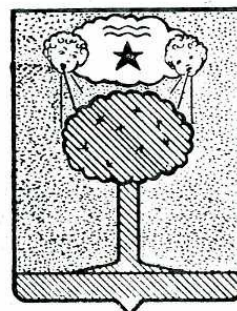


INFORMA-THIL

bulletin
d'informations
municipales



res coumo thil



AOUT 1983 N° 2

Viens j'ai des fruits d'or
j'ai des roses
J'en remplirai tes petits bras
Je te dirai de douces choses
Et peut être tu souriras (V. Hugo)

Oui THIL, toi aussi tu pourras sourire
si tu deviens un village fleuri.

Des fleurs qui viendraient égayer fenêtres
façades, trottoirs. Quelques pots qui fleuriront jusqu'en
automne.

Profitez de ce mois d'été et l'an prochain
au printemps pour planter et enjoliver à votre goût votre
village.

Certes des maisons sont déjà largement fleu-
ries mais combien d'autres restent encore tristes.

Ne pensons pas que nos fleurs seront mal-
menées par quelques gestes espiègles. Fleurissez lar-
gement vos maisons sans arrière pensée.

Respectons nos plantes car le respect des
plantes n'est-ce pas aussi le respect de la vie ?

Et si nous parlions un peu de notre curiosité
naturelle et pittoresque :

" LE RAVIN "

Caché par des arbres centenaires, paradis
des oiseaux, il s'étale mollement et donne une certaine
fraîcheur apaisante au village.

Qui de nous ne se souvient de la délicieuse
corvée de la carafe d'eau fraîche que les gens du village
allaient chercher en été au bas du ravin avant les repas.

.../...

Mais que devient ce ravin ?

Enfoui dans les herbes, les broussailles par endroit même, servant de dépotoir aux ordures ménagères !

Tradition purement malsaine et irrespectable alors qu'un service de ramassage fonctionne régulièrement.

Voulez-vous que notre ravin devienne un lieu de pollution ?

Riverains de bonne volonté, faites un petit effort et débroussailliez un peu. Soyons tous raisonnables et rendons à notre ravin son aspect de verdure et de fraîcheur.

=====

Ces quelques lignes écrites par une Thiloise de vieille souche qui a préféré conserver un anonymat modeste, viennent à point pour nous rappeler que l'agrément et la propreté d'un village comme le nôtre sont l'affaire de tous et non simplement des responsables municipaux

Quels que soient les efforts déployés, il est matériellement impossible de conserver un cadre de vie agréable si une minorité s'estime affranchie de toutes règles.

Nous rappelons donc pour ceux qui l'auraient "oublié" que le ramassage des ordures ménagères se fait au porte à porte tous les jeudis matin avant 8 Heures. Il est en outre prévu deux points de ramassage, au Sabathérat et derrière la mairie, mais uniquement le lundi matin, les sacs devant être déposés le lundi avant 9 Heures ou à défaut le dimanche soir.

Il existe un container pour les verres qui doivent être déposés sans bouchons ni capsules.

.../...

Ces dispositions paraissent suffisantes pour éviter, avec un peu de bonne volonté le stationnement de sacs d'ordures tout au long de la semaine, et à plus forte raison le jet de débris de toutes sortes dans ce ravin pittoresque qui pourrait être un jardin et que chacun déplore de voir transformer en dépotoir.

Dans l'intérêt général, nous lançons ici un appel à un peu d'autodiscipline.

D'avance merci à tous.

NOUVELLES LOCALES

[illegible]

Depuis le bulletin n°I, quelques ouvrages projetés en Avril ont été faits.

- Ecole :

Les travaux qui seront terminés vers le 15 Aout comprenaient la peinture des murs extérieurs et intérieurs, la pose d'un tapiflex sur les sols des classes et la réfection du sous plafond du préau. Les fixations du grillage ont été remplacées par des oeilletons spéciaux.

- Poste :

Branchement du 380 Volts

- Salle du 3ème âge :

Assez rapidement devraient être effectués les travaux de restauration . Un devis concernant la pose d'un parquet neuf et divers travaux de menuiserie a été accepté .

.....

TRAVAUX D'URBANISATION

Le département demande chaque année aux Mairies des différents villages et villes ce qui s'impose d'entreprendre comme travaux d'amélioration des routes ou bordure de route départementale.

Pour l'année prochaine, la Mairie propose la création d'une "zone piétonne" qui borderait la route qui va à l'école, ce qui améliorerait la sécurité des enfants.

Mais ce n'est, pour le moment, qu'une proposition. Les "instances" départementales seules, décideront.

TAXE LOCALE :

Le Conseil Municipal a décidé d'instituer une taxe locale d'équipement dont devront désormais s'acquitter les personnes désirant construire à THIL.

Cette taxe qui s'élèvera à 3 % du montant des travaux pourra être payée en 3 fois et servira aux investissements qu'envisagera de faire la commune.

P.O.S. :

Les membres du Conseil et le Maire essaient de se documenter sur ce qu'est un Plan d'Occupation des sols - ses avantages - ses inconvénients. Est-ce utile ou n'est-ce qu'un mal nécessaire ? Peut-on s'en passer.

C O U R R I E R

==::~::==

SPORTS ET LOISIRS

Fête de THIL

Le beau temps était au rendez-vous tout au long de ces festivités 83, c'est peut être une des raisons de leur succès. En effet, il n'y avait jamais eu

.../...

(fête de Thil)

autant de monde durant ces 4 jours de fête.

Tout a commencé vendredi où le groupe "ROCK 35" et notre ami "JEROME" ont ouvert, et de fort belle façon, les festivités.

Le lendemain, après le ball trap très bien organisé par la société de chasse et où quelques fines gâchettes se distinguèrent, c'est "MEDIUM" qui prit le relais et nous fit danser très tard dans la soirée.

Dimanche, la messe en musique précédait la remise de gerbe au monument aux morts. Tout le monde se retrouvait ensuite à l'apéritif concert.

L'après-midi, en présence d'invités des communes voisines, débutait de belle manière puisque le groupe folklorique "Les Troubadours de Lomagne", de par leurs chants, leurs danses et leurs histoires, enchantait tous les spectateurs et rappelait de très bons souvenirs à certains anciens. Le groupe "METROPOLE" enchainait ensuite et entraînait dans la danse petits et grands.

Lundi débutait par les jeux où acteurs et spectateurs s'en donnaient à coeur joie. Puis venait le tour tant attendu de Robert Demblans et son orchestre qui avec son bal à papa "à la carte" enthousiasmait et contentait jeunes et moins jeunes.

Le tirage de la tombola et la traditionnelle bataille de confettis clôturaient magnifiquement ces festivités.

Le comité des fêtes remercie vivement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette fête. Il vous donne rendez-vous à l'an prochain en espérant faire au moins aussi bien.

.../...

AGE D'OR DE THIL

Notre club a été créé le 10.12.81 sous la présidence de Monsieur le Maire. Nous ne nous sommes réunis, pour la première fois, que le 4.2.82. A partir de là, ces réunions bien amicales, ont lieu tous les quinze jours.

Le jeudi 6 mai : Voyage à Cordes - Albi. C'est le premier déplacement. Rien à signaler sinon 2 mois de vacances.

Le 23 Septembre : Nous allons en Espagne avec arrêt à St Bertrand de Comminges - Intéressant

Le samedi 2 Octobre : C'est l'Alsace pour 5 jours. (formidable)

Le jeudi 2 Décembre : LOTO, succès complet, la trésorerie va mieux.

Le samedi 6 Janvier 83 : "Les Valses de Vienne " Bon.

Le Jeudi 17 : Réunion exceptionnelle, changement de Président. Madame MALHEBIAU élue à l'unanimité

Le 7 Avril 83 : Les Gorges de l'Aveyron

Le 26 Mai 83 : C'est la réserve africaine de Sigean que nous visitons avec un vif plaisir et le 30 Juin, notre dernière sortie, c'est vers le Gers que nous nous dirigeons; ce fut un bon choix car, aux confins des Landes, nous avons eu de bonnes surprises.

Nos après-midi du jeudi se passent simplement à bavarder, jouer, belote pour les messieurs, loto pour les dames, c'est ce qui les amuse le plus. Tout cela dans la bonne humeur ! avec une assistance moyenne de 30 adhérents et goûters plus riches quand il y a des anniversaires.

A.S.T.B. : compte rendu de l'A.G.

Le 2/7/83 s'est tenue au siège social, l'Assemblée Générale annuelle, en présence de nombreux joueurs, dirigeants et supporters. La municipalité était représentée par Mr Guy Dardenne, adjoint.

Après l'allocution d'ouverture du Président et les félicitations aux équipes seniors pour leurs prestations durant la saison et en particulier à l'équipe fanion qui évoluera en 83/84 en promotion première.

De vifs encouragements sont allés à l'Ecole de Foot où toutes ces jeunes pousses ont donné des satisfactions à tous les responsables.

La secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière assemblée qui est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier prend la parole à son tour pour rendre compte du bilan financier qui est également approuvé à l'unanimité.

Le vice-président (P. Barutel) donne ensuite le rapport moral de la saison 82/83, très applaudi à sa conclusion.

Le président reprend la parole pour présenter la démission de son bureau en expliquant qu'avec peu de dirigeants, il ne pouvait pas travailler dans des conditions favorables pour encadrer et entraîner les équipes de l'A.S.T.B.

Après présentation des nouveaux candidats l'assemblée vote et élit à l'unanimité ceci :
Conseil d'administration :

Président : DUBOIS Michel (Thil)
Vice Président : PEREZ Edouard (Thil)
Vice Président : BARUTEL Pierre (Bretx)
Secrétaire : DETANTE Nadine (Thil)
Trésorier : DELPERIER Henri (Thil)

.../...

A.S.T.B. (suite)

Composition du Bureau :

CAMPARMO Jean	Thil
DETANTE Christian	Launac
PUJOL Jacques	Bretx
DEMAY Christian	Thil
FINALDI Angelo	Thil
CABIROL René	Bretx
ALBERI André	Bretx

Il sera également inclus le représentant
des joueurs lorsque ceux-ci l'auront désigné.
Après des questions diverses avec l'assemblée
la séance est levée à 18 H 30.

Voici les équipes que rencontrerons nos
seniors :

Equipe I : ST ALBAN - F.C. RIEUMES - ST SAUVEUR -
U.S. VENERQUE - J.S. CUGNAUX - A.O. CORNEBARRIEU -
J.S. BERAT - BRUCUIERES SC - LES TAOUPATS (Daux)
Equipe II : PIBRAC - CADOURS - LEVIGNAC - LASSERRE PRADERE
F.C. de la SAVE - GRENADE - MONDONVILLE - LEGUEVIN -
LES TAOUPATS (Daux).

ECOLE DE FOOT : les inscriptions seront ouvertes à
partir du 10 Septembre auprès des divers dirigeants.

C O U R R I E R

====

La "Boîte à idées" nous propose :

- Amélioration de la salle des fêtes :

Comme nous l'avions mentionné dans notre pro-
fession de Foi, la remise en état de la salle des fêtes
est en projet et elle débutera dès cette année par la
réfection de la toiture de la Mairie.

- Tennis, cross et balle ovale

Nous vous rappelons que l'aménagement du
terrain de sport est aussi un de nos projets.

A vous sportifs de vous regrouper et de
nous faire part de vos suggestions.

Le rôle de la Municipalité n'est pas de
créer des associations sportives mais de les aider dans
leur installation.

.../...

C H R O N I Q U E D U P A S S E

Cahier des représentants et doléances des Consuls de TILH (2ème partie)

"Il est temps qu'on ne laisse plus dans l'oubli cette misérable communauté qui, après des travaux aussi longs et aussi dispendieux pour de malheureux paysans, n'en est pas moins privée des commodités que ses sueurs ont procurées à ses voisins, et que ceux-ci soient obligés, à leur tour de lui rendre le bien qu'ils en ont reçu.

Il n'est pas moins important de prendre les précautions nécessaires pour que les travaux des chemins soient faits avec toute l'exactitude et la solidité voulues.

L'expérience a fait voir jusqu'ici l'énormité des abus qui se sont glissés dans cette partie, en confiant à des entrepreneurs toujours choisis par des personnes auxquelles l'autorité est confiée la faction des ouvrages publics, sans que les communautés aux dépens desquelles ils sont faits puissent réclamer non seulement encore les frais inutiles qu'on ne cherche qu'à augmenter par la multiplicité des employés auxquels on confie la direction de ces travaux, mais encore contre les vices et les défauts que ces entrepreneurs, au lieu de les prévenir, cherchent à faire naître, et qui dans peu de temps, exposent ensuite la communauté à de nouvelles dépenses.

Ce sont là une partie des maux qu'éprouvent les communautés qui ne sont pas situées dans des pays d'Etat ^(I) et qui par là, frappent plus directement sur

.../...

.../...

Page 2

la tête de chaque individu qui, par sa condition ne se trouve pas affranchi des droits personnels. Ces droits n'ont pris leur origine que dans un esclavage tyrannique et odieux dont il est temps de briser la dernière chaîne : Aussi, la communauté de TILH fait des vœux pour que la province dans laquelle elle est enclavée soit érigée en Pais d'Etat, dont la constitution soit telle, que pour le peuple qui forme la classe des citoyens méritant une attention au moins égale à celle des classes supérieures puisse avoir les représentants libres et électifs pour veiller à ses intérêts, et secouer par ce moyen le joug tyrannique sur lequel les communautés gémissent et que les commissaires départis rendent plus odieux et plus insupportable, parce qu'ils sont sans cesse trompés par ceux auxquels ils confient aveuglément leur autorité et l'exercice de leurs pouvoirs et dont ils ne font usage que pour vexer les communautés qui sont sous leur dépendance

Enfin, le funeste ouvrage de deux ministres qui a porté le trouble et le désordre dans le royaume et qui tendait à sa ruine et à sa destruction en changeant un état monarchique en un état despotique, en rendant incertaine toute espèce de propriété et en substituant aux seuls tribunaux judiciaires avoués par la nation, des Juges dont elle n'aurait jamais pu reconnaître la légitimité, fait désirer à la communauté de TILH qu'il soit demandé à l'assemblée des Etats Généraux, qu'aucun citoyen ne pourra être distrait de ses juges naturels et légaux et qu'il ne pourra être établi d'autres juges que ceux que la Nation voudra choisir ou adopter.

Telles sont les doléances de la communauté de TILH ; elles tendent :

1° A une diminution de la Taille

2° A ce que la perception en soit faite d'une manière moins dispendieuse pour les contribuables.

.../...

.../...

Page 3

3° A ce que tous les biens, fonds que quelque nature et qualité qu'ils soient, nobles ou roturiers, y soient assujettis en raison de leur étendue et de leur degré de valeur

4° A ce que les chemins aboutissant à la communauté soient rendus praticables

5° A ce qu'il soit permis à la communauté de faire faire par elle-même les travaux publics qui lui seront nécessaires sans qu'elle soit obligée d'employer d'autres ingénieurs et entrepreneurs que ceux dont elle voudra se servir.

6° A ce que la province dans laquelle elle est enclavée soit érigée en Pays d'Etat.

7° A ce que les citoyens ne puissent être distraits de leurs juges naturels et légaux.

NE VARIETUR - D ABOLIN Juge - CHASTELE Consul.

ESTELLE - ESTELLE - LEZAT - MAGRE - CORNAC Consul

MESPLE, greffier de la Communauté Signés

(I) Note explicative :

La Gascogne, Généralité d'Auch était pays d'élection. On appelait dans l'ancienne France "élection" une circonscription financière où s'étendait la Juridiction des élus. Ces élus nommés par le Gouvernement royal formaient une sorte de Tribunal qui avait la charge de répartir certains impôts et la connaissance des contestations qui pouvaient s'élever à leur sujet. Ces impôts étaient la Taille, les Aides et les Cinq Grosses Fermes (ferme des douanes - des Grandes Gabelles - du Tabac et des petites Gabelles - des aides - des domaines). Il y avait en France 179 élections.

Par contre dans les Pays d'Etat les habitants avaient le droit de s'assembler pour voter les impôts ; ces provinces étaient en général celles qui avaient été réunies plus récemment à la Couronne.

.../...

.../...

Page 4

Le système de répartition de Pays d'Etat
offrait évidemment plus de **garanties** aux contribuables,
que le système arbitraire des pays d'élection.